



**BULLETIN D'INSCRIPTION
BOURSE AUX VETEMENTS ET A LA PUERICULTURE
DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021**

Salle polyvalente, Neuilly-les-Dijon
Ouverture public: 9h-17h
Installation exposants: 7h-9h
Organisée par la CSF Neuilly-Crimolois

Pour vous inscrire, merci de contacter Alexandra Radisson: 06.72.41.26.14 ou csf-neuilly-les-dijon@orange.fr

NOM : Prénom:
Adresse:
.....
Téléphone(portable de préférence):
Mail:

souhaite réserver:

..... table(1,60 m) x 5 euros= euros

.....emplacement pour portant(non fourni)(1 mètre maximum de largeur) x 2 euros=..... euros

TOTAL:..... euros

Je déclare sur l'honneur:

- ne pas être un commerçant
- ne vendre que des objets personnels et usagers(article L310-2 du Code du Commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile(article R 321-9 du code pénal)

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité

Fait à le

Signature

Tous les bénéfices de cette bourse(location table et buvette) iront directement au CGFL par le biais de Dépendance 21 Loisirs

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX VETEMENTS ET A LA PUERICULTURE:

- Pass sanitaire obligatoire pour les exposants et visiteurs.**
- port du masque obligatoire**

-les exposants s'installent de 7h à 9h avant l'ouverture et remballent de 17h à 18h après la fermeture au public. Tous les stands devront être laissés propres et vides.

Aucun départ avant 17h. Aucune arrivée après 9h.

-La réservation sera effective dès la réception du dossier complet. La date limite de réservation est le 10 octobre 2021.

-Les exposants s'engagent à respecter le règlement
Seuls sont autorisés les exposants majeurs. Si un exposant est mineur, il devra être accompagné et sous la responsabilité d'un adulte

-Chaque emplacement est nominatif. Il n'est pas possible d'en changer.

-Les tables et chaises sont fournies par la CSF. Le portant doit être fourni par l'exposant.

-Les objets exposés et vendus restent sous la responsabilité de leur propriétaire.
Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient causer aux personnes, aux biens ou aux aménagements de la salle.
Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de perte, vols ou détériorations qui pourraient être subis par les exposants.

-Sont autorisés à la vente: vêtements, chaussures, accessoires, linge. Ni jouets, ni livres, DVD...

-Une buvette sera à votre disposition tout au long de cette journée.

-Les règles de distanciation devront être respectées.